



**COMPTE - RENDU DE LA
SEANCE DU
Jeudi 16 janvier 2014
à 20h30**

Membres présents : BESSON Guy, COMMARMOND, Robert, DEPIERRE Catherine, GARNIER Philippe, JOASSARD Patrice, LABARRE Sébastien, LARUE Marie-Françoise, LATOUR Marie-Claude, LUCIEN Martine, MARTIN Paul, SORIANO Elisabeth.
Membres absents : GRANJON Christophe, MANIGLIER Laurent, ROZE Thérèse.
Secrétaire de séance : LUCIEN Martine

**ATTRIBUTION D'UN LOT AU
LOTISSEMENT LES SOURCES**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que lors de la séance du 19/12/13, il avait été décidé de fixer le tarif des derniers lots au lotissement les sources au prix de 49,50€ le m².

La publicité a été faite par voie d'affichage pendant 28 jours. Seul 1 couple de personne a postulé pour le lot n°12 de 1050m².

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'attribuer le lot n°12 à Monsieur Pompei et à Mlle Lornage.

PARTICIPATION AU SIVOS

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal que Monsieur le Préfet demande de décider de fiscaliser ou de budgétiser la participation de la commune au SIVOS. Pour 2014, cette participation est de 126€.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fiscaliser cette participation.

PRODUIT DES AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune avait présenté un projet de parking de 12 places au dessus de la salle des fêtes et demandé de bénéficier du produit des amendes de police de 2013 pour financer une partie de ce projet.

La somme de 7 864€ a été attribuée à la commune pour la réalisation de ce projet.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette subvention.

**APPEL A CANDIDATURE DU TERRAIN DE LA
BATTEUSE**

Monsieur le Maire rappelle les conditions des années

précédentes pour la location du terrain de la batteuse, d'une superficie de 30 000m² à un agriculteur.

Le conseil décide à l'unanimité de lancer l'appel à candidature dans les mêmes conditions. Le loyer est fixé à 230€ pour l'année 2014.

L'attribution de la location sera faite lors de la prochaine réunion de conseil municipal.

**MISE A DISPOSITION DU JARDIN DE LA
CURE**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que le jardin de la cure est mis à disposition de Monsieur et Madame CHAVASSIEUX depuis 2010 pour le prix de 25€ par an. La commune a reçu plusieurs demandes pour l'utilisation de ce jardin. Il est décidé de rencontrer les occupants actuels pour voir avec eux les conditions du renouvellement de la convention de mise à disposition.

QUESTIONS DIVERSES

- Catherine DEPIERRE annonce qu'une réunion sur le Pédibus est prévue ce samedi 18 à 10h à la salle des associations avec les parents d'élèves.
- L'assemblée générale du Centre socio-culturel aura lieu le mardi 22/04 à 20h à la salle polyvalente de Meys.
- Catherine DEPIERRE annonce qu'elle souhaite remonter la troupe de théâtre. Les personnes intéressées peuvent la contacter.

Philippe GARNIER
Maire

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 27 février 2014 à 20 heures 30.

